



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 25 MARS 2021 à 18h00
À LA SALLE DES FÊTES DE PÉLUSSIN

COMPTE-RENDU

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL (<i>Pouvoir de Mme Brigitte BARBIER</i>), M. Yannick JARDIN, Mme Anne-Marie BORGEAIS, M. Jean-Baptiste PERRET -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD, M. Philippe BAUP -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, M. Jean-François CHANAL, Mme Dominique CHAVAGNEUX, M. Stéphane TARIN (<i>Pouvoir de Mme Corinne ALLIOD KOERTGE</i>), Mme Agnès VORON (<i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i>) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER, -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISET (<i>Pouvoir de M. Jean-Louis POLETTI</i>) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, Mme Véronique MOUSSY (<i>Pouvoir de M. Christian CHAMPELEY</i>) -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY (<i>départ après le vote de la délibération N°21-03-10 Tourisme</i>).

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir à M. Patrick MÉTRAL</i>) -
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE (<i>Pouvoir à M. Stéphane TARIN</i>), Mme Martine JAROUSSE (<i>Pouvoir à Mme Agnès VORON</i>) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI (<i>Pouvoir à Mme Sylvie GUISET</i>) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Christian CHAMPELEY (<i>Pouvoir à Mme Véronique MOUSSY</i>) -

DÉLIBÉRATION N°21-03-01 : FINANCES - COMPTE DE GESTION 2020 BUDGETS : GÉNÉRAL, AMÉNAGEMENT DE ZONES, CINÉMA, DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DÉCHETS MÉNAGERS ET BASE DE LOISIRS.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-02 : FINANCES - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGETS : GÉNÉRAL, AMÉNAGEMENT DE ZONES, CINÉMA, DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DÉCHETS MÉNAGERS ET BASE DE LOISIRS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-03 : FINANCES - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 BUDGETS : GÉNÉRAL, AMÉNAGEMENT DE ZONES, CINÉMA, DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DÉCHETS MÉNAGERS ET BASE DE LOISIRS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-04 : FINANCES - TAUX: COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES, TAXE D'HABITATION, TAXE FONCIÈRE NON BATI, TAXE FONCIÈRE 2021

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-05 : FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGETS : GÉNÉRAL, AMÉNAGEMENT DE ZONES, CINÉMA, DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DÉCHETS MÉNAGERS ET BASE DE LOISIRS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-06 : FINANCES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-07 : PRISE DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN, SUITE À LA LOI LOM

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote 1 voix POUR et 34 voix CONTRE, sur la prise de compétence mobilité par la Communauté de Communes. En conséquence, la compétence mobilité sera exercée par la Région.

DÉLIBÉRATION N°21-03-08 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-09 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE : CONVENTIONS PNR DU PILAT/ COMMUNES

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-10: TOURISME - DSP PETITE RESTAURATION : AVENANT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-11 : ENVIRONNEMENT - EAU : APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (ZONAGE DESSERTE)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-12 : ENVIRONNEMENT – EAU : DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP) DU Puits DE GRAND VAL (COMMUNE DE CHAVANAY)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-13 : ENVIRONNEMENT – DÉCHETS - EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI SUR LES PLASTIQUES

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-14 : ENVIRONNEMENT – DÉCHETS - CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RHONE-ALPES POUR LA TRANSMISSION DES DONNÉES DE GESTION DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

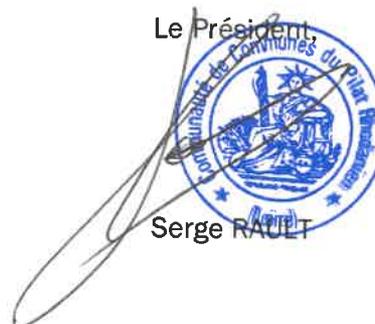
DÉLIBÉRATION N°21-03-15 : ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - TARIFS 2021

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

DÉLIBÉRATION N°21-03-16 : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2 – 2018-2024 : CONVENTION ALEC 2021

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Président,

Serge RAULT